

COVID-19 MISE À JOUR DU 28 avril

Le gouvernement du Québec annonce la réouverture prochaine de certains secteurs de l'économie.



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, monsieur Jean Boulet, confirme la réouverture complète de l'industrie de la construction à compter du 11 mai 2020.

Protéger les travailleuses et les travailleurs

Le ministre Jean Boulet rappelle aux entreprises qu'elles doivent prendre les mesures nécessaires pour assurer une réouverture réussie. Pour ce faire, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a préparé une trousse d'outils virtuels de concert avec la Santé publique. cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/trousse.aspx.

« Le mot d'ordre en ce moment est : on continue de se protéger. Notre gouvernement ne fera aucun compromis sur la santé et la sécurité des travailleurs. Je compte sur vous tous pour suivre les normes de la santé publique. »